

## **DELIBERATION DD2024\_013**

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 2 février 2024

**LE 8 février 2024**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
**M. Jacques AUZOU**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	51
Votants	66
Pouvoirs	15

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### **MANDAT SPÉCIAL À MONSIEUR ALAIN COUNIL POUR SA PARTICIPATION AUX JOURNÉES DU NUMÉRIQUE AU TITRE DU GRAND PÉRIGUEUX**

#### **PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, M. CIPIERRE, M. COUNIL, M. GEORGIADDES, Mme GONTHIER, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEY TAS, M. CHANSARD, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

Mme DRUILLOLE, M. LARENAUDIE, M. MOTTIER, M. REYNET, M. TALLET, M. LEGAY, M. PERPEROT, M. PIERRE NADAL, M. GUILLEMOT, Mme SARLANDE, Mme FAVARD, M. GASCHARD, Mme LANDON, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO, M. PERIER

#### **POUVOIR(S) :**

Mme CHABREYROU donne pouvoir à Mme GONTHIER  
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADDES  
M. DOBBELS donne pouvoir à M. LECOMTE  
Mme LABAILS donne pouvoir à M. LAVITOLA  
M. LACOSTE donne pouvoir à M DENIS  
M. GUILLEMET donne pouvoir à Mme ROUX  
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU  
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER  
M. SERRE donne pouvoir à Mme MOULHARAT  
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. PARVAUD  
M. MARC donne pouvoir à Mme KERGOAT  
M. BARROUX donne pouvoir à M. MARSAC  
M. DELCROS donne pouvoir à Mme DUVERNEUIL  
Mme DOAT donne pouvoir à M. BOURGEOIS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme MARCHAND

## MANDAT SPÉCIAL À MONSIEUR ALAIN CURNIL POUR SA PARTICIPATION AUX JOURNÉES DU NUMÉRIQUE AU TITRE DU GRAND PÉRIGUEUX

Vu le code général des collectivités territoriales.

**Considérant qu'**en matière de frais de représentation et de déplacements, à l'exception des frais engagés au titre de la formation des élus, la réglementation ne prévoit aucune forme ni aucun dispositif de remboursement, hors attribution d'un mandat spécial accordé par délibération du Conseil Communautaire.

**Que** la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux a été invité à l'Université Très Haut Débit, les 12 et 13 octobre 2023 et au Forum numérique de la FNCCR, les 7 et 8 novembre 2023, et Monsieur Alain CURNIL, Conseiller délégué en charge du déploiement numérique a du participer à ces assemblées pour représenter le Président et à ce titre doit bénéficier du remboursement de ses frais de déplacement.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de donner mandat spécial à Alain CURNIL, Conseiller délégué en charge du déploiement numérique ;
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 21/02/2024	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 21/02/2024	Périgueux, le 21/02/2024
	le Président Jacques AUZOU

le Président  
Jacques AUZOU

